

DROIT PÉNAL ÉCONOMIQUE

Course title – Intitulé du cours	Droit pénal économique
Level / Semester – Niveau / semestre	L2 / S1
School – Composante	Ecole d'Economie de Toulouse
Teacher – Enseignant responsable	CHRISTODOULOU Hélène
Other teacher(s) – Autre(s) enseignant(s)	
Other teacher(s) – Autre(s) enseignant(s)	
Other teacher(s) – Autre(s) enseignant(s)	
Other teacher(s) – Autre(s) enseignant(s)	
Lecture Hours – Volume Horaire CM	24
TA Hours – Volume horaire TD	
TP Hours – Volume horaire TP	
Course Language – Langue du cours	Français
TA and/or TP Language – Langue des TD et/ou TP	Français

Teaching staff contacts – Coordonnées de l'équipe pédagogique :

helene.christodoulou@ut-capitole.fr, MF 316 – 05 61 12 87 01 (ma fiche : <https://www.ut-capitole.fr/accueil/mme-helene-christodoulou>)

Possibilité d'échanger pendant la cours (il est important de participer **même en amphi**), pendant le cours, à la fin du cours voire par e-mail.

Course's Objectives – Objectifs du cours :

Apprendre, comprendre et maîtriser les bases du droit pénal général avec une dimension économique au regard du choix des exemples choisis pour illustrer le cours.

Nous étudierons ensemble les principes fondamentaux qui gouvernent la matière. Le cours se découpera en trois parties : outre l'introduction, nous verrons d'abord la commission de l'infraction par la transgression de la loi (**Partie I**), ensuite, l'identification des responsables (**Partie II**), et enfin leur punition (**Partie III**). Ce plan nous permettra de traiter notamment : du principe de légalité pénale, de nécessité, de proportionnalité, d'individualisation de la peine, de l'application de la loi pénale dans le temps et dans l'espace, mais aussi l'ensemble des éléments constitutifs de l'infraction, la tentative, les faits justificatifs comme la légitime défense ou encore la complicité... Tant de notions dont vous avez certainement déjà entendu parler, mais que l'on analysera sous un prisme plus technique. Des exemples en droit pénal des affaires seront donnés afin de répondre pleinement aux attentes de votre parcours.

Prerequisites – Pré requis :

Maîtriser quelques bases du droit au regard du cours d'introduction au droit.

N'hésitez pas à feuilleter l'ouvrage court, mais complet afin de vous imprégner des notions en amont : J. LARGUIER, P. CONTE et P. MAISTRE du CHAMBON, Droit pénal général, Les mémentos, Dalloz, 23^{ème} éd., 2018 (disponible en ligne également).

Practical information about the sessions – Modalités pratiques de gestion du cours :

-Le plan du cours et des sources à lire, à écouter voire à regarder seront également proposés sur votre espace moodle afin que le cours soit plus animé.

-L'ordinateur est accepté.

-Votre participation sera le rouage d'un cours dynamique et riche !

Grading system – Modalités d'évaluation :

Examen terminal sera un écrit d'1h30. Il s'agira de diverses questions de réflexion en lien avec le cours. Je vous invite à regarder les annales de l'année dernière pour vous en inspirer.

Bibliography/references – Bibliographie/références :

Aucune exigence, choisissez l'ouvrage avec lequel vous être en phase, celui qui vous paraît le plus clair pour compléter certaines notions ou parties du cours que vous auriez envie de creuser.

J'ai néanmoins trois ouvrages à vous conseiller :

→Pour les bases : J. LARGUIER, P. CONTE et P. MAISTRE du CHAMBON, Droit pénal général, Les mémentos, Dalloz, 23^{ème} éd., 2018.

→Pour aller plus loin : X. PIN, Droit pénal général, Le cours Dalloz, 13^{ème} éd., 2022 et/ ou Y. MAYAUD, Droit pénal général, PUF, 6^{ème} éd., 2018.

Session planning – Planification des séances :

Des documents sur lesquels nous discuterons en cours seront mis en ligne avant le début des cours.

Distance learning – Enseignement à distance :

Le cours sera construit avec des supports en ligne.

Bon travail à tous,